



décembre 2010

Aux salariés des organismes de formation.

Reprise de négociation sur les minimas conventionnels :

La FFP se moque des salariés !

Une nouvelle séance de négociation avait lieu le 14 décembre dernier. **Le résultat est pitoyable et l'attitude des représentants de la FFP est une fois de plus inacceptable.**

- Aucun document préparatoire (obligatoire pour des négociations) ni proposition préalable par la FFP mais par contre des exigences illégales conditionnant cette réunion et laissant penser qu'il faudrait signer sur place.
- Une attente de plus de deux heures pour obtenir une proposition écrite, soit 0,4 % d'augmentation pour 2 ans !
- Rupture brutale du dialogue par le chef de file de la FFP manifestement incapable d'entendre la proposition émise par les organisations syndicales de salariés.

Les 5 Organisations Syndicales, du fait que les niveaux A1, A2, B1, B2 et C1 sont alignés ou talonnés par le SMIC, que la dernière augmentation de la valeur du point de 1% date de 2009, **ont demandé un réajustement de la valeur du point de 5% pour les années 2010 et 2011 !**

Ces organisations dénoncent l'attitude de la FFP et de son chef de file comme :

INACCEPTABLE, RIDICULE, PROVOCATRICE ET IRRESPECTUEUSE DES SALARIES

C'est une provocation **qui ne peut être tolérée**. Elle entraîne la suspension du fonctionnement de toutes les Commissions Paritaires de la branche Formation. **La négociation ne pourra reprendre, sous l'égide du Ministère du travail, qu'avec une proposition écrite et décente.**

CFDT : cbauger@fep.cfdt.fr CFTC : ofsnepl@yahoo.fr CFE/CGC cfecgc@fieci-cgc.com
CGT : collectif_formation@snpefp-cgt.org FO : secretariat-general@snepat-fo.fr

Le 14 décembre 2010